Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 29 janvier 2026, s'est réuni le 5 février 2026, à 18h00 dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON	: Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
BADEN	: Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY	: Guillaume GRANNEC
COLPO	: Freddy JAHIER
ELVEN	: Gérard GICQUEL - Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN
GRAND-CHAMP	: Dominique LE MEUR - Julian EVENO
ILE-AUX-MOINES	: Philippe LE BERIGOT
ILE D'ARZ	: Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN	: Denis BERTHOLOM
LA TRINITE-SURZUR	: Vincent ROSSI
LE HEZO	: Guy DERBOIS
LE TOUR-DU-PARC	: François MOUSSET
LOCMARIA-GD CHAMP	: Martine LOHEZIC
LOCQUELTAS	: Michel GUERNEVE
MEUCON	: Pierrick MESSAGER
MONTERBLANC	: Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE
PLAUDREN	: Nathalie LE LUHERNE
PLESCOP	: Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN	: Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELEN	: Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL	: Anne TESSIER-PETARD
SAINT-AVE	: Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - Michaël LE BOHEC
ST GILDAS DE RHUYS	: Alain LAYEC
SAINT-NOLFF	: Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE	: Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC	: Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR	: Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO	: Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Paulette MAILLOT - Sullivan VALIENTE
TREDION	: Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN	: Claude LE JALLE
VANNES	: David ROBO - Christine PENHOUET - Mohamed AZGAG - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean- Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGE - Virginie TALMON - Jean -Jacques PAGE - Franck POIRIER - Patrick LE MESTRE - Audrey ESSOLA (arrivée à 18h35)

Ont donné pouvoir :

ARRADON	: Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ARZON	: Catherine LECLERC a donné pouvoir à Alain LAYEC
ELVEN	: Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Claude LE JALLE
GRAND-CHAMP	: Yves BLEUNVEN a donné pouvoir à Julian EVENO
SAINT-AVE	: Anne GALLO a donné pouvoir à Morgane LE ROUX
	: André BELLEGUIC a donné pouvoir Thierry EVENO
SAINT-NOLFF	: Eric ANDRIEU a donné pouvoir à Nadine LE GOFF-CARNEC
SARZEAU	: Dominique VANARD a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
	: Roland NICOL a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SURZUR	: Noëlle CHENOT a donné pouvoir à Yvan LE NEVE
VANNES	: François ARS a donné pouvoir à Christian SEBILLE

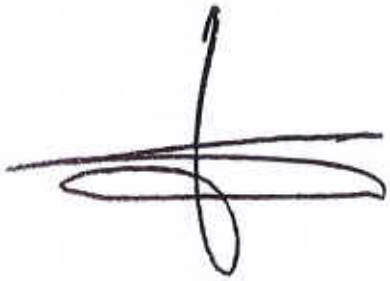
Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

VANNES : Marie-Noëlle KERGOSIEN a donné pouvoir à Patrick LE MESTRE
: Sandrine LELOUP a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Ont été excusés :

LE BONO : Yves DREVES
VANNES : Anne LE HENANFF

Le Président,
David ROBO



Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMÉRATION

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 FEVRIER 2026

ENVIRONNEMENT

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CLIM'ACTIONS BRETAGNE RELATIVE AU DEVELOPPEMENT DE LA SENSIBILISATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - 2026-2029

Monsieur Thierry EVENO présente le rapport suivant :

Dans le cadre des objectifs fixés par le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et par les orientations du Schéma de cohérence territorial Air Energie Climat (SCoT AEC) en cours d'approbation, l'agglomération souhaite poursuivre et renforcer ses partenariats en faveur du climat et de la transition énergétique. Ces partenariats permettent de constituer des relais pour la réalisation sur le territoire d'actions de sensibilisation, de formation, de mobilisation, tout en visant l'innovation pour développer l'engagement de la population.

Face aux enjeux du changement climatique, l'association Clim'actions Bretagne, basée à Vannes, a été créée par des citoyens et scientifiques du territoire afin d'initier des actions visant à baisser les émissions de gaz à effet de serre et faciliter l'adaptation du territoire au changement climatique. La vocation de Clim'actions est de rassembler tous les acteurs du territoire prêts à s'engager dans ce but.

Une première convention avait permis d'engager les actions de sensibilisation sur la période 2022-2025. Il est proposé de la renouveler sur la période 2026-2029 afin de continuer de développer la mobilisation des habitants face au changement climatique sur le territoire, et notamment des jeunes.
Le montant de la subvention s'élève 15 000 € / an, soit 60 000 € sur la durée de la convention.

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement, Déchets, Eau et Assainissement en date du 29 janvier 2026, il vous est proposé :

- *la formalisation du partenariat au moyen de la convention jointe en annexe, prévoyant notamment la définition d'un programme d'action annuel et le versement d'une aide financière ;*
- *le versement d'une subvention annuelle de 15 000 € (quinze mille euros) sur la durée de la convention de 2026 à 2029 ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTEE A L'UNANIMITÉ

Monsieur le Président,
David ROBO

La secrétaire de séance,
Morgane LE ROUX

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

CONVENTION RELATIVE AU DEVELOPPEMENT DE LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A LA TRANSITION ENERGETIQUE SUR LE TERRITOIRE DE GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION – 2026-2029

PROJET

ENTRE :

D'une part, Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, représentée par Monsieur David ROBO, Président, dûment habilité à cet effet en vertu de la délibération du Conseil Communautaire du ……,

ci-après désignée « GMVA »

d'autre part, l'association Clim'actions Bretagne, représentée par Madame Dominique PIRIO, Présidente, dûment habilitées à cet effet en vertu de la décision du conseil d'administration de l'association du 19 mai 2025,

ci-après désignée « Clim'actions »

Etant préalablement rappelé :

GMVA :

Dans le cadre des objectifs fixée par le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, et en cohérence avec les futures orientations du SCoT AEC, l'agglomération souhaite renforcer son engagement en faveur de la transition écologique. Le PCAET s'applique à l'échelle du territoire sur lequel tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens...) sont mobilisés et impliqués.

La collectivité souhaite donc poursuivre et renforcer ses actions de partenariats en faveur du climat et de la transition énergétique ; ces partenariats doivent constituer des relais pour la réalisation sur le territoire d'actions de vulgarisation scientifique, de sensibilisation, de formation, de mobilisation, tout en visant l'innovation pour développer l'engagement de la population.

Clim'actions Bretagne :

Clim'actions Bretagne est un laboratoire citoyen d'idées et de projets pour anticiper, accompagner les impacts du changement climatique et agir de manière concrète, innovante, opérationnelle, collaborative et positive.

L'association a été créée par des habitants aux expertises diverses ; elle est indépendante de tout parti politique et s'inscrit dans une démarche de démocratie participative, de pratiques collaboratives et d'éducation populaire. Sa mission est de mobiliser le plus largement possible et de façon concrète

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

tous les acteurs du territoire breton pour réduire l'impact de celui-ci sur le climat et l'aider à s'adapter aux conséquences du changement climatique, en synergie avec les enjeux de la lutte contre l'érosion de la biodiversité. Son siège social est situé à Vannes

Clim'actions Bretagne est reconnue pour la Protection de l'Environnement par la Préfecture du Morbihan depuis le 20 décembre 2020, est agréée Jeunesse Éducation Populaire (par arrêté du 14 septembre 2023 du rectorat de Rennes et valeur Parc sur le référentiel Prestations Educatives depuis le 1er décembre 2024.

Par cette convention, GMVA et Clim'actions Bretagne souhaitent poursuivre et développer leur collaboration dans le cadre de la mise en œuvre des actions du PCAET et du futur SCOT AEC établis par GMVA.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet

Afin de favoriser des synergies et de coordonner la mise en œuvre d'objectifs communs pour l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique, la présente convention a pour objet de formaliser les conditions selon lesquelles GMVA et Clim'actions Bretagne collaborent sur les champs d'intervention du PCAET et du SCOT AEC :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- L'adaptation au changement climatique
- La sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables
- Le stockage carbone
- La qualité des milieux aquatiques
- La qualité de l'air

Les actions entreprises par Clim'actions dans le cadre de cette convention ont pour objectifs de :

- Développer et animer des actions d'information, de communication et de sensibilisation des habitants et des acteurs du territoire de GMVA sur la problématique climat-air-énergie afin de :
    - Mobiliser à titre individuel et collectif, en premier lieu, le jeune public par différentes campagnes d'animation en mutualisant les outils disponibles sur le territoire afin de les utiliser au maximum, mais également les entreprises et les collectivités locales par l'outil Clim'Impact;
    - Vulgariser les informations scientifiques portant sur le changement climatique et les transitions énergétiques, de manière à développer l'appropriation de ces sujets par les habitants du territoire ;
    - Accompagner les différents acteurs pour accélérer la transition climatique du territoire ;
- Créer une dynamique collective de proximité autour de la transition énergétique. En particulier, encourager et faire participer les citoyens aux actions de transition et au financement et à la gouvernance de projets d'énergies renouvelables sur notre territoire.

Le programme établi annuellement précisera le nombre d'opérations financées dans le cadre de la convention.

GMVA et Clim'actions Bretagne s'engagent à étudier les opportunités de répondre ensemble aux Appels A Projets en lien avec le climat afin de développer le cas échéant de nouveaux projets en mobilisant des financements complémentaires.

ARTICLE 2 : Pilotage et coordination

PROJET

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

Les parties procéderont chaque année, avant le 30 octobre, à la définition du programme d'actions (en annexe de la présente convention pour l'année 1 et 2). Ils veilleront à ce qu'un suivi régulier de mise en œuvre soit réalisé pour en évaluer les impacts, et, le cas échéant, ils pourront procéder à des réajustements.

Ce programme annuel comportera au minimum les informations suivantes :

- La nature des actions (conférence, évènement festif, portes ouvertes, actions et projets animés par Clim'actions Bretagne …)
- Les thèmes traités par chaque action
- Les publics visés
- Le planning prévisionnel
- Le plan de financement

ARTICLE 3 : Engagements de GMVA

Afin de soutenir Clim'actions dans la réalisation des objectifs de l'article 1 et du programme d'actions défini à l'article 2, GMVA s'engage à lui verser une contribution forfaitaire annuelle de 15 000 € (quinze mille euros) sur la durée de la convention pour 2026, 2027, 2028 et 2029. (montant total sur les 4 ans : 60 000 €).

Cette somme sera versée chaque année en une fois par virement (100% en janvier sur présentation du programme annuel de l'année en cours).

Il est précisé que la responsabilité de GMVA est limitée au soutien apporté à Clim'actions Bretagne dans les conditions définies au présent article. Clim'actions Bretagne conserve en conséquence l'entière responsabilité de la réalisation du programme d'actions ainsi que, dans cette perspective, de la relation entretenue avec tout fournisseur, partenaire ou tout autre tiers intervenant dans ce cadre.

Concernant le programme d'actions annuel, GMVA élaborera le plan de communication et assurera sa mise en œuvre (création du visuel, relation presse, édition des supports de communication, diffusion…), en partenariat avec Clim'actions Bretagne.

GMVA transmettra aux communes et aux entreprises du territoire l'information sur les projets et programmes développés par Clim'actions qui leurs sont destinés.

Par ailleurs, selon disponibilité, GMVA pourra mettre à disposition, gratuitement, des salles de réunion de son patrimoine dans le cadre de la mise en œuvre des actions du programme retenu dans le cadre de la présente convention et sur toute sa durée.

GMVA transmettra tous les documents publics produits par ses services ou les prestataires externes (études, cartes, diagnostics, …) qui peuvent contribuer à permettre à Clim'actions Bretagne d'assurer ses engagements dans le cadre de la convention.

ARTICLE 4 : Engagements de Clim'actions

Au terme de chaque année et de la Convention, Clim'actions Bretagne transmettra à GMVA un rapport d'activités des actions menées dans le cadre de cette convention ainsi qu'un compte rendu financier des dépenses effectuées, permettant de justifier la réalisation des dépenses.

Clim'actions Bretagne s'engage à transmettre au service Communication de GMVA les projets de supports pour vérification du respect de la charte graphique du logo de l'agglo.

ARTICLE 5 : Propriété intellectuelle

« Résultats Propres » :

PROJET

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

Chaque Partie reste propriétaire de ses Résultats Propres, lesquels sont définis comme étant les connaissances qu'elle détient antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente convention, ou qu'elle développe en dehors de celles-ci.

Chaque Partie peut librement publier ses Résultats Propres, selon les modalités de son choix.

« Résultats Communs » :

Les résultats des projets développés conjointement par GMVA et Clim'actions Bretagne, ci-après désignés « les Résultats Communs », sont la copropriété des parties concernées à hauteur de leurs contributions respectives, intellectuelles, en nature et en numéraire (quotes-parts), à l'obtention desdits Résultats Communs.

GMVA ou Clim'actions Bretagne pourra utiliser librement les Résultats Communs pour ses besoins propres. Il en avertira l'autre partie.

Les publications et communications des Résultats Communs mentionneront obligatoirement les noms des parties ayant contribué à leur obtention. Les logos des deux parties concernées seront apposés sur ces publications et communications en respectant les chartes graphiques correspondantes.

L'utilisation des noms et des logos des parties sera subordonnée à une validation préalable des documents ou actions de communication par chacune des parties concernées.

Les deux parties s'engagent à valoriser au mieux les actions élaborées dans le cadre de cette convention de collaboration par la sollicitation des médias et la mise en œuvre de moyens de communication propres à chacun.

ARTICLE 6 : Prise d'effet et durée de la convention

La présente convention est consentie et acceptée pour les années 2026 à 2029 inclus. A son terme, elle pourra être modifiée ou prorogée par voie d'avenant signé par les deux parties.

Elle pourra être dénoncée par anticipation par l'une ou l'autre des Parties pour un motif d'intérêt général ou règlementaire, ou pour non-respect de l'une de ses dispositions. La résiliation doit alors être notifiée par la Partie concernée avec un préavis de deux (2) mois, étant entendu que les Parties s'engagent à examiner préalablement de bonne foi les éventuels moyens de remédier à la situation.

ARTICLE 7 : Litiges

En cas de litige concernant l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties conviennent de tenter une conciliation amiable.

Dans l'hypothèse où la conciliation échouerait, il est expressément convenu que tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution de la présente convention devra être porté devant le Tribunal Administratif de Rennes, compétent pour la présente convention.

Fait à Vannes en 2 exemplaires, le …….

Pour Clim'actions Bretagne	Pour GMVA
La Présidente,	Le Président,
Dominique PIRIO	David ROBO

PROJET

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

Annexe : programme annuel 2026-2027

Programme action 2026 – 2027
Actions proposées

- **Concours éloquence**
- **Formation des Ambassadeurs du climat**
- **Climat de fête**
- **Animations grand public énergie et climat (sobriété et stockage carbone)**
- **Chorale du climat**
- **Réalisation de 2 plantations (Ploeren, Locqueltas)**
- **Création jeu pédagogique bonne santé, bon climat**

Concours éloquence « des voix pour le climat »

Des voix pour le climat est un concours d'éloquence qui encourage les jeunes à maitriser, développer et révéler l'expression orale et l'art de convaincre. Il est organisé dans un cadre motivant pour permettre à de nombreux jeunes de comprendre les enjeux climat, se les approprier en préparant leur message et leur argumentaire. Ce concours est ouvert aux établissements scolaires (collèges et Lycées) du territoire de GMVA.

1. Objectifs : Une sensibilisation et une éducation au climat ouvrent des portes vers le changement de comportement, des modes de consommation, la valorisation de bonnes pratiques et la recherche de pistes innovantes et d'actions positives pour le climat. Permettre aux jeunes de s'exprimer.
2. Publics ciblés par l'action : chaque année 300 collégiens et lycéens
3. Moyens déployés (interne ou prestations) : un agent pour l'animation du programme et la communication, 6 ateliers par classe qui sont animés par Clim'actions (climat 1 atelier) et Arthem (art oratoire 5 ateliers)
4. Programme détaillé du projet :
   Phase 1 Lancement et animation du comité de pilotage pour fixer le calendrier, le règlement, le format oratoire, les modalités sur scène, la grille d'évaluation, la composition du jury, la communication, les ressources et les ateliers de préparation. Une coordination opérationnelle assurée par GMVA pour animer le comité de pilotage, pour coordonner le bon déroulement du concours et assurer la communication de l'ensemble du programme.
   Phase 2 Des ateliers à l'art oratoire avec des professionnels agréés (Arthem) pour les classes participantes avec 4 ateliers préparatoires de 2h, préparer 1 tournoi de pré sélection dans l'établissement et 1 finale. Un ou deux ateliers sur le Climat pour les participants, organiser par Clim'actions Bretagne qui met à disposition des enseignants la boite à outils « Agir pour le climat » et offre un guide écolocal.
   Phase 3 Organisation de deux étapes de sélection : un tournoi interne dans la classe et une finale qui se déroule dans un théâtre ou salle de spectacle, afin de recevoir les élèves des classes qui ont participé au programme.
5. Modalité d'association des parties prenantes : 4 réunions du comité de pilotage composé de représentants des établissements, GMVA, Arthem et Clim'actions
6. Livrables attendus : la finale des voix pour le climat, des capsules sonores, des captations d'images.
7. Modalités d'évaluations prévues : réalisation de la finale, nombre de participants, nombre d'animation d'ateliers, nombre de réunion du comité de pilotage.

Ambassadeurs du climat

Clim'actions anime chaque année depuis 3 ans une session de formation de cinq jours pour permettre à tous les habitant.es volontaires de s'approprier des connaissances fiables sur le changement climatique et d'être en capacité de les transmettre. En suivant ce cycle, les habitants peuvent devenir Ambassadrice, Ambassadeur de Clim'actions Bretagne pour le climat afin de participer au développement de la dynamique positive de Clim'actions Bretagne. Pour GMVA c'est un moyen de sensibiliser et de former des groupes d'habitants, de leur donner les informations nécessaires pour mieux comprendre les enjeux du territoire et les actions publiques mises en œuvres par les collectivités territoriales et ainsi de développer la participation aux instances de concertations publiques.

1. Objectifs : Offrir aux habitants la possibilité d'acquérir des connaissances sur le climat et de leur permettre de sensibiliser les personnes de leur entourage.
2. Publics ciblés par l'action : les habitants volontaires (une trentaine par session)
3. Moyens déployés (interne ou prestations) : encadrement par Clim'actions, interventions des administrateurs formateurs et intervenant.es.
4. Phase 1 Monter le programme de la formation (déroulé, intervenants, visites …). Ce programme se déroule sur une durée de 5 jours. Chaque session dure une journée et peut comprendre une partie théorique animée

PROJET

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

par des formatrices et formateurs, une partie pratique avec des ateliers et visites encadrées et une partie échange de savoir apportés par les participants. Phase 2 Le contenu des interventions théorique est préparé et mis en ligne sur le site de clim'actions (accès libre) Phase 3 Organiser la formation (inscription, rédaction des supports de formation, lieu, encadrement des journées) Accueil des nouveaux Ambassadeurs (évènement remise des diplômes, intégration et animation du réseau des Ambassadeurs)

5. Modalité d'association des parties prenantes : comité de pilotage regroupant les partenaires (GMVA, Clim'actions, Conseil Développement …)
6. Livrables attendus : supports de formation en ligne.
7. Modalités d'évaluations prévues : nombre de participants, nombre de session, nombre d'Ambassadeurs

Climat de fête

Clim'actions Bretagne organise, en partenariat avec GMVA et la ville de Vannes, un festival « Climat de Fête » en 2026, en point d'orgue de ses activités, un rendez-vous ouvert à toutes et tous : habitants, représentants d'institutions, d'entreprises et d'associations, décideurs locaux… Ces rendez-vous sont des lieux d'échanges et de réflexion avec comme objectif de mettre en lumière les actions engagées sur le territoire de la Bretagne. Climat de Fête est aussi un moyen festif de présenter des initiatives locales et de montrer le dynamisme des acteurs locaux engagés dans la transition et pour le climat. C'est une occasion de favoriser les rencontres et de créer de nouvelles opportunités d'actions individuelles et collectives.

1. Objectifs : Mettre en lumière les actions engagées sur le territoire de la Bretagne, dans un cadre festif accessible au grand public. Créer une occasion de favoriser les rencontres pour de nouvelles opportunités d'actions individuelles et collectives.
2. Publics ciblés par l'action : tout public
3. Moyens déployés (interne ou prestations) : Intervenants externes, spectacles, partenaires locaux, location Palais des Arts, équipe pro clim'actions (communication, organisation)
4. Programme détaillé du projet : montage, organisation, restitution
5. Modalité d'association des parties prenantes : 4 réunions du comité de pilotage composé de partenaires locaux sur le thème de l'eau
6. Livrables attendus : articles de presse, films conférence, photos
7. Modalités d'évaluations prévues : réalisation du festival, nombre de participants, nombre d'intervenants.

Energie et climat (sobriété et stockage carbone)

Clim'actions est engagée dans le domaine des énergies depuis sa création : partage de connaissance lors d'atelier participatif, organisation d'évènements publics, à l'initiative de projet citoyen d'énergies renouvelables et intervient dans les écoles pour sensibiliser aux économies d'énergie. Notre démarche se fonde sur la réduction de la consommation d'énergie par la sobriété, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la sortie des énergies fossiles par la production d'énergies renouvelables, la sensibilisation à l'empreinte carbone.
Clim'actions proposera aux habitants des ateliers et animations pour décrypter les sources de consommation d'énergie et identifier des solutions de réduction dans son logement et sa vie quotidienne (escape game, outils Virage énergie, Super Bazar pour le calcul de l'empreinte carbone ...). Nous déployons nos outils dans les écoles, dans les entreprises ou les collectivités, dans les médiathèques, les lieux culturels, sur les marchés ou durant des évènements municipaux. Nous souhaitons organiser et animer des balades thermiques dans des quartiers résidentiels pour susciter l'intérêt pour les économies d'énergie dans l'habitat donnant à voir les déperditions thermiques. A la suite de la balade, un échange a lieu sur les solutions de travaux et aides financières à la rénovation énergétique relais vers les conseillers de l'opération Rénovée.

1. Objectifs : Permettre aux citoyens de mieux connaitre, pour mieux maitriser et agir pour repenser notre manière de produire et de consommer de l'énergie (ateliers sobriétés et espace ludique de sensibilisation).
2. Moyens déployés (interne ou prestations) : Une embauche animateur /animatrice EDD chez Clim'actions, collecte de nouveaux outils (virage énergie)
3. Programme détaillé du projet : calendrier et nombre d'interventions à prévoir avec GMVA (servie énergie)
4. Modalité d'association des parties prenantes : Comité de pilotage
5. Livrables attendus : outils de sensibilisation sur le site de clim'actions Bretagne.
6. Modalités d'évaluations prévues : nombre d'interventions, nombre de personnes sensibilisées

Chorale du climat

PROJET

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

Clim'actions fait appel à Hélène Urbain, cheffe de chœur et chanteuse, pour animer la première chorale pour le climat en Bretagne ! Hélène anime déjà plusieurs chorales (What the Pop, Saint Phil en art, Multipassa …) et partage les valeurs de clim'actions.
Chanter ensemble est un bon moyen de se faire plaisir. C'est la possibilité de progresser ensemble dans le chant en chœur. C'est aussi un moyen de fédérer les adhérents de Clim'actions autour d'un projet artistique et musical, qui porte un message fort. La chorale est ouverte à toutes et tous ! Il n'y a pas d'audition, pas de niveau requis, l'objectif est bien de prendre du plaisir à chanter ensemble.

1. Objectifs : fédérer des citoyens autour d'un projet artistique pour porter un message fort pour le climat.
2. Moyens déployés (interne ou prestations) : intervention de la cheffe de chœur
3. Programme détaillé du projet :Le rythme de la chorale est une répétition toutes les 2 semaines de 2h le mercredi entre 12h et 14h à Vannes avec la cheffe de chœur et une répétition toutes les 2 semaines encadrée par des bénévoles de l'association.
4. Modalité d'association des parties prenantes : Comité de pilotage
5. Livrables attendus : Dans quelques mois nous pourrons nous produire sur l'espace public pour transmettre le message de l'urgence climatique sous une forme originale chantée.
6. Calendrier de mise en œuvre : à partir du 1er octobre 2025
7. Modalités d'évaluations prévues : nombre d'interventions, nombre de personnes sensibilisées : nombre de participants, nombre d'intervention de la chorale sur l'espace public

Réalisation de plantations (Ex. Locqueltas)

Le programme « de nouvelles forêts pour le climat et la biodiversité » créé par Clim'actions Bretagne propose un modèle innovant de plantations forestières diversifiées, locales et durables, répondant à la fois aux enjeux climatiques et à la préservation de la biodiversité. En mettant en premier plan la pédagogie et l'implication des scolaires, des citoyens et des acteurs locaux. Vingt-deux plantations ont déjà été réalisées en Bretagne. Neuf sont programmées, dont une sur le territoire de GMVA (Locqueltas).

1. Objectifs : Planter des forêts diversifiés, locales et résilientes pour répondre aux enjeux du changement climatique, de la biodiversité, de la qualité de l'air et des sols.
2. Moyens déployés (interne ou prestations) : Aline Vélot, salariée de Clim'actions chargée de développement Biodiversité, Juliette Le Cagnec, chargée de projet Biodiversité et animatrice nature. Achat des plants, protections, tuteurs. Préparation du terrain par des professionnels forestiers.
3. Programme détaillé du projet :
   Phase 1 Etude et préparation des deux parcelles (analyse des contraintes, analyse du sol,…) travaux de préparation de la parcelle pour la plantation par des professionnels forestiers Rédaction et signature d'une convention entre les parties prenantes avant le démarrage des actions
   Phase 2 Achat du matériel (plants, protections, piquets)
   Phase 3 mise en œuvre des plantations: Organisation des journées de plantation avec les adhérents, les entreprises, les parrains, les élèves.
   Phase 4 animations pour les suivis et entretiens des plantations : Organisation de journées participatives pour les suivis de croissance et suivis sanitaires des plants.
4. Modalité d'association des parties prenantes : Comité de pilotage
5. Livrables attendus : réalisation des deux plantations, animation ateliers scolaires dans les classes des écoles de la commune
6. Modalités d'évaluations prévues : nombre de participants pour chaque plantation

Animations grand public avec le jeu Bonne santé, bon climat

Clim'actions anime un groupe de travail santé et climat. Ce groupe composé d'une trentaine d'adhérents de Clim'actions a pour objectifs de partager des connaissances sur la santé et le lien avec le climat et de réfléchir pour définir et mettre en œuvre des actions avec d'autres partenaires. Il est animé par un comité de pilotage dont un des membres est Benoît Raphalen, médecin généraliste et membre de l'alliance santé planétaire. Ce groupe a travaillé sur l'intérêt d'un outil pédagogique spécifique permettant de mieux comprendre les liens étroits entre le changement climatique, l'évolution de la biodiversité, la santé humaine, du vivant et des écosystèmes. Des

PROJET

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-200067932-20260205-260205_DEL39-DE

volontaires se sont proposés pour réfléchir à la conception d'un outil qui pourrait compléter les animations de Clim'actions et d'autres partenaires auprès de différents publics. Avec ses volontaires, Clim'actions souhaite concevoir un outil pédagogique ludique « Bonne santé, bon climat », fondé sur une approche globale de la santé (concept One health).

1. Objectifs : Créer un jeu permettant de visualiser les enjeux communs de notre santé individuelle, collective et planétaire, de transmettre des informations dans un format qui permettra de développer autonomie et action, favoriser la consommation de ressources locales, favoriser une élaboration et une acceptabilité locale, collective et participative d'actions et de programmes de santé environnementale.
2. Moyens déployés (interne ou prestations) : 1 médiatrice scientifique (Lucie Perin, salariée de Clim'actions) et 1 créateur de jeu Jeremy Teboul
3. Programme détaillé du projet :
   Phase de développement de l'idée du jeu : Constitution et définition du cadre de fonctionnement du groupe projet : définition des rôle, charte de partenariat, calendrier des rencontres, moyens à disposition. Conception du jeu à partir des objectifs pédagogiques et scientifiques déterminés par le groupe projet. Traduire ces objectifs en un mécanisme de jeu efficace, cohérente et engageant
   Phase de réalisation du jeu : Créer et tester des prototypes du jeu, animer des temps de jeu avec les groupes cibles pour affiner les dynamiques Rédiger le dossier complet de présentation du jeu, les supports d'animation, du protocole, des règles et du design fonctionnel et le contenu Elaboration du déroulé et proposition de formation pour les futurs animateurs
   Phase de diffusion du jeu : Graphisme, illustration, production et promotion du jeu pour une diffusion en Bretagne. Formation pour les futurs animateurs.

4. Modalité d'association des parties prenantes : Comité de pilotage avec GMVA, l'ARS, le REEB)
5. Livrables attendus : Jeu et livret utilisateur
6. Modalités d'évaluations prévues : Test du jeu à plusieurs phases par le groupe santé

PROJET